

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION SCOLAIRE ET SPORTIVE  
DE MONTCET MONTRACOL VANDEINS  
Siège : 31 rue de la Mairie de Montcet**

**RÉUNION DU COMITÉ SYNDICAL  
Séance du 4 mai 2017 (Mairie de MONTRACOL)**

Sont excusés Messieurs MARGUIN et VERDIEL.

Avant de débuté la séance, Monsieur le Président annonce qu'il souhaite donner sa démission de la présidence du SIVOSS de Montcet Montracol Vandeins tout en restant membre. Plusieurs raisons à cette décision, d'une part, ses fonctions à CA3B lui prennent beaucoup de temps et d'autre part il a constaté que sa gestion ne faisait plus l'unanimité. Il accepte de laisser un délai d'un mois avant de transmettre sa démission à Monsieur le Préfet pour laisser le temps aux élus de trouver un remplaçant.

Les statuts du SIVOSS, qui ont été transmis à chaque membre, indiquent en son article 6 que « Le Syndicat est administré par un Comité composé de délégués élus par les Conseils Municipaux des communes adhérentes à raison de cinq délégués par communes. Le bureau est composé d'un Président et d'un ou plusieurs Vice-Présidents. », le Président n'est pas forcément le maire d'une des communes adhérentes.

Monsieur Marvie regrette cette décision et apprécie la gestion menée par Monsieur le Président. Aucun membre n'indique pour l'instant accepter de reprendre la fonction de Président.

Monsieur le Président demande s'il y a des observations sur le compte rendu de la réunion du 09/03/2017. Aucune observation n'étant faite, le compte rendu est approuvé par le Comité Syndical.

**Subvention CD01 pour le parking du terrain de football**

Monsieur le Président rappelle les travaux pour l'aménagement d'un parking aux abords du terrain de football de Vandeins validé par la délibération D015-16.

Le montant total des travaux s'établit à 11 988€ TTC

Monsieur le Président rappelle qu'une demande de subvention a été faite auprès du Conseil Départemental qui a donné une réponse favorable pour 2 500€ (taux de subvention de 25% pour une dépense subventionnable plafonné à 10 000€). La demande de subvention auprès de Bourg en Bresse Agglomération a été invalidée par la Préfecture

Après en avoir délibéré, le Conseil Syndical, approuve le plan de financement définitif des travaux pour l'aménagement d'un parking au terrain de football de Vandeins

- Montant total des travaux : 11 988€
- Subvention du Conseil Départemental 01 : 2 500€
- Autofinancement : 9 488€

**Demandes diverses**

Pour l'école de Montracol, il faudrait 3 nouvelles couchettes et 10 tapis pour remplacer les anciens. Le montant estimé est de 303.70€ TTC. Le conseil Syndical accepte cette nouvelle dépense.

L'inspection académique demande aux directeurs d'école dans le cadre de la mise en place des Plans Particuliers de Mise en Sûreté l'équipement de chaque école d'une trousse contenant une liste spécifique de matériels d'urgence (dont radio à piles, brassards, talkie-walkie, ruban adhésif, compresses, ...). Le coût d'une mallette pour 100 personnes est d'environ 190€. Le Comité Syndical réfléchit à la demande et s'enquiert du prix des trousse pour un nombre inférieur de personnes.

M. Meyer Crance, directeur de l'école de Montracol, demande également un entretien journalier des dortoirs et salle de motricité (à ce jour 2 balayages par semaine et 1 lavage) soit environ 1H15 à 1H30 de ménage supplémentaire par semaine scolaire d'où des charges salariales supplémentaires d'environ 1000€ par an, un nouveau planning sera établi pour la rentrée et le temps de travail de certains agents sera revu. Le Comité Syndical accepte cette augmentation des heures d'entretien. A ce jour, pendant les semaines scolaires, 13H15 hebdomadaires d'entretien sont effectuées dans les écoles de Montcet et Vandeins et 17H10 à Montracol.

**Création d'une commission pour l'élaboration ou la refonte de divers documents**

Divers documents distribués lors du dernier Comité Syndical ou de celui-ci doivent être revus :

- Modification du règlement des temps périscolaires
- Rédaction de la partie SIVOSS du livret d'information
- Correction du règlement intérieur des Restaurants scolaires

Une commission composée de M. Christophe SUBTIL, responsable, et de Mmes Hélène ROUX-DIT-RICHE et BERARDAN et de M VERDIEL est créée pour réaliser ce travail.

## **Demandes de subventions**

Un point financier a été demandé aux associations des Restaurants scolaires et de Moussaillons et Cie. La réponse de Moussaillons et Cie ne nous est pas encore parvenue. Concernant les Restaurants scolaires, Mme Prost a indiqué que la trésorerie de l'association devrait permettre de payer les charges salariales de juillet et août et que l'exercice devrait être excédentaire.

Un courrier du FCB a été reçu fin décembre 2016 et un mail il y a quelques jours. Leur demande porte sur une révision des conventions pour les consommations des fluides et les tontes mais également sur l'octroi d'une subvention suite à la possible montée de l'équipe 1<sup>ère</sup> au niveau régional. Le Comité Syndical souhaite que les maires des 5 communes (Buellas, Montcet, Montracol, Vandeins et Polliat) se rencontrent une nouvelle fois et se mettent d'accord sur une participation équivalente pour chacune. Un courrier sera envoyé au Président du FCB.

## **Organisation de la rentrée de septembre 2017**

M Subtil annonce la réfection du sol du restaurant scolaire de Montracol avec un revêtement plastique.

M Bouilloux rappelle les problèmes rencontrés à l'école de Vandeins avec des parents qui n'acceptent pas la remise de carton jaune à leur enfant. M. Marvie indique que c'est désormais lui qui signera les cartons jaunes à la place des agents. Mme Gracio précise que les parents sont toujours assez agressifs dans leurs relations avec les enseignants.

Mme Manzoni indique que le compte-rendu du dernier conseil d'école est en cours de rédaction et qu'il précisera la place de chacun.

M. Marvie rappelle que les élus sont solidaires avec les enseignants et les agents.

M Bouilloux indique que l'encadrement pourrait être renforcé afin que les agents au restaurant scolaire de Vandeins n'aient plus à assurer que le service et une surveillance dans la cour mais ne soient plus chargés de la discipline. Cette personne pourrait aussi assurer la relation avec les parents. Plusieurs pistes sont envisageables avec leurs avantages et inconvénients (Contrat Unique d'Insertion, service civique universel, Assistant d'éducation, Adjoint d'animation ou animateur territorial). Ce renforcement des effectifs n'est pas retenu.

Un ou deux élus pourraient être présents aux réunions de rentrée dans les classes afin de rappeler aux parents les règlements en vigueur pendant les temps périscolaires.

La modification des horaires des écoles n'a pas été évoquée lors du dernier Conseil d'école. Pour ce faire, il faut un avis du Conseil d'école et l'accord de l'inspecteur. Il est juste envisagé un changement de l'amplitude de la journée afin de ne pas modifier les horaires de la navette et de permettre aux parents de récupérer plus facilement leurs enfants dans les différentes écoles à 12H00. Le prochain conseil d'école aura lieu le 26 juin.

## **Questions diverses**

M Marvie tient à rappeler la démission de M Bouilloux et précise qu'il ne reprendra pas la fonction de président du SIVOSS

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée